



PROCES VERBAL
N°26/CNCMP/2016
DU 15/06

L'an deux mille seize et le mercredi quinze Juin à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- RaifaMintKassim, membre du CP
- MaaloumaLimam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier.

Etait absent

- Brahim Hamed, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

1°-Examen du DAO relatif aux travaux d'alimentation des villes de Bangou, HassiAtila, Amourj et Adelbagrou à partir de la nappe du Dhar (lot 4); *réf lettre n°658/CPMP/SNDE* reçue le 10 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit DAO aux motifs suivants :

- *Dossier d'appel d'offres déjà traité par la CNCMP ;*
- *Absence de suite donnée à ce dossier d'appel d'offres après le traitement mentionné ci-dessus.*

2°-Examen du projet de marché par entente directe relatif à la réalisation de douze (12) forages et de trois (03) piézométries à Boulenuar, *réf lettre n°640/CPMP/SNDE* reçue le 07 juin 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- *Fournir le projet de marché ;*
- *Fournir la preuve du monopole détenu par l'entreprise ;*

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'My Med', 'AB', and 'Ni'.

- *fournir la preuve que la SNDE exerce un contrôle comparable à celui qu'elle exerce sur ses propres services, sur l'entreprise retenue et ;*
- *fournir une étude des prix.*

3°-*Examen* de la demande de propositions relative aux travaux d'AEP des centres ruraux du sous lot 1.2 du projet Dhar, *réf lettre n°635/PPP/SNDE* reçue le 08 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la dite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

4°-*Examen* de l'avenant au marché relatif à la construction d'un poste de santé dans la commune de Djiguenni, portant réalisation de travaux supplémentaires; *réf lettre n°250/CPMP/Souv* reçue le 13 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer pour un montant de 2.130.242 UM TTC sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

5°-*Examen* de l'avenant au marché relatif à la construction d'une école fondamentale dans la commune de Djiguenni, portant application d'une moins-value sur le montant initial du marché; *réf lettre n°251/CPMP/Souv* reçue le 13 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer et induisant l'application d'une moins-value de 2.209.522 UM TTC sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

6°-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture et l'installation d'équipements électriques solaire de 55 communes rurales en deux lots; *réf lettre n°253/CPMP/Souv* reçue le 14 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

7°-*Examen* du PPM de comité National de l'Initiative pour la transparence des Industries Extractives; *réf lettre n°259/CPMP/Souv* reçue le 14 juin 2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit PPM pour l'année 2016
Motif : absence des montants prévisionnels.

Ni

LB

Am Maal *Ch*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

8°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture, installation et mise en service de chaînes de froid destinés à certaines structures de santé du pays, *réf lettre n°241/CPMP/Ss* reçue le 13 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec CDI pour un montant de 107.806.400 UM TTC et un délai de livraison de douze (12) semaines.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

9°-Examen du complément d'informations demandant la non objection sur le projet d'avenant au marché relatif au contrôle des travaux de construction de la route Atar-Tidjikja ; *réf lettre n°0133/CPMP/Si* reçue le 08 juin 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- Fournir le planning d'intervention du personnel ;
- Fournir le planning de l'entreprise et ;
- Fournir le curriculum vitae du personnel.

10°-Examen du DAO des travaux d'extension de l'assemblée Nationale ; *réf lettre n°0141/CPMP/Si* reçue le 13 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

11°-Examen du projet de marché relatif aux travaux de construction de l'institut professionnel des langues de traduction et interprétariat à Nouadhibou ; *réf lettre n°0142/CPMP/Si* reçue le 13 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement SEB-TP/Ets ELIF pour un montant de 518.519.926 UM TTC et un délai d'exécution de quinze (15) mois.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

12°-Examen du rapport d'évaluation des offres et la proposition de la CPMSBIE d'annuler la demande proposition (DP) relative à l'assistance technique pour la gestion de l'abandon du champ pétrolier de Chinguetti », *réf lettre n°125/CPMSSBIE* reçue le 09 juin 2016.



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CMSSBIE d'annuler ladite demande de proposition.

13°-Examen de la demande de la CPMPSSBIE de rendre infructueux le lot 2 du DAO relatif à la réalisation de forages de reconnaissance dont certains transformables en forages d'exploitation, réf lettre n°127/CPMSSBIE reçue le 09 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMPSSBIE de rendre infructueux le lot 2 dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SACC

14°-Examen du plan de passation des marchés publics révisé du Ministère de la culture et de l'artisanat pour l'année 2016 ; réf lettre n°056/CPMP/SACC reçue le 13 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

15°-Examen du plan de passation des marchés publics révisé de la télévision Mauritanienne pour l'année 2016 ; réf lettre n°060/CPMP/SACC reçue le 13 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

15°-Examen du projet de marché par entente directe relatif à l'acquisition d'équipements audiovisuels au profit de la TDM ; réf lettre n°057/CPMP/SACC reçue le 14 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec NEWTEC pour un montant de 170.998 Euros TTC et un délai de livraison de trente (30) jours.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

17°-Examen du projet de marché par entente directe relatif l'acquisition d'un logiciel oracle pour la Direction des douanes, réf lettre n°065/CMSEF reçue le 09 juin 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec ORACLE ABIDJAN pour un montant de 295.758 USD HT et un délai de livraison immédiat.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CAMEC

18°-Examen du DAO relatif à l'acquisition de lots de médicaments au profit de la CAMEC; *réf lettre n°004/CPMP/CAMEC* reçue le 08 juin 2016.

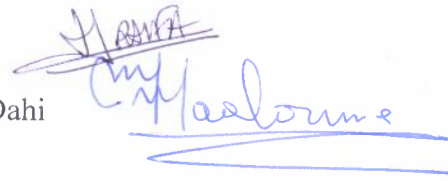
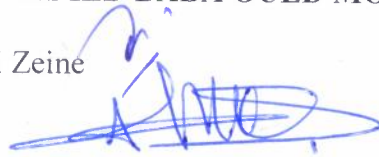
Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement du dit DAO.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

- Mohamed Abdellahi Zeine
- Ciré Amadou
- Raifa mint Kassim
- Maalouma Limam Dahi



Le représentant du contrôle financier

- Abderrahmane Abdoul